

Récits de coopération

du PROGRAMME MED

Un arbre peut-il en sauver un autre?

Au-delà des couleurs et du climat qui en font sa renommée, l'été méditerranéen est aussi connu pour un phénomène récurrent qui ravage ses forêts : l'incendie.

Lorsque le 1er juillet de cette année 2012 se déclenche un feu qui efface 20 000 hectares de végétation dans la région de Valence, en Espagne, la nouvelle paraîtrait presque banale ; mais parmi les décombres quelque chose a résisté : un îlot de 946 cyprès est toujours debout, à peine écorché par 5 jours de flammes. Il ne s'agit ni de hasard ni de miracle, mais bien de la confirmation du caractère incroyablement résistant au feu de cet arbre.

C'est cette qualité du cyprès, qui pousse en 2010 les 12 partenaires (issus de 9 pays méditerranéens) du projet Cypfire, cofinancé par le Programme MED, à élaborer une stratégie nouvelle pour contrer les incendies en Méditerranée. Il s'agit d'implanter des lignes d'arbres protectrices, capables de ralentir et circonscrire les feux les plus tenaces ; des « barrières de cyprès ».

Une simple rangée d'arbres peut-elle protéger l'écosystème complexe d'une forêt ? C'est en tous cas ce dont sont convaincus les partenaires de Cypfire, qui étudient le cyprès dans ses moindres détails, pour en cerner les mystères et en exploiter les qualités.





Le malheureux incident de Valence porte en lui une graine d'espoir nouveau, dans la lutte décennale aux incendies en Méditerranée. L'îlot de cyprès, aujourd'hui encore debout, avait été planté en guise d'expérimentation, lors d'un précédent projet européen, désormais achevé.

Cet épisode légitime le soutien financier apporté par le programme MED qui, dans le cadre de son objectif de prévention et lutte contre les risques naturels, soutient 6



autres projets sur la gestion forestière.

La photographie de ces cyprès miraculés est le meilleur témoignage d'une idée qui devra être considérée et qui, portée par le dynamisme de la coopération territoriale, deviendra peut-être pratique courante



Pour plus d'informations concernant le projet :

Contactez le chef de file Marranca à l'adresse suivante : smarranca.foreste@regione.sicilia.it

Site internet du Programme MED : www.programmemed.eu



Programme cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Programme cofinanced by the European Regional Development Fund

